

## 12 - Exercice 2011 - Budget annexe du service de l'Assainissement - Affectation du résultat de l'exercice 2010 en application de la nomenclature M49

**M. l'Adjoint LIME, Rapporteur :** L'instruction budgétaire et comptable M49 est applicable aux services publics industriels et commerciaux.

Cette instruction stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Le résultat de la section d'investissement qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2010 du Budget annexe Assainissement a été le suivant :

### Section d'investissement

• solde des réalisations 2010 :	778 754,42 €
• solde des restes à réaliser 2010 :	<u>- 1 318 515,00 €</u>
	- 539 760,58 €

Le programme d'équipement 2010 fait apparaître au 31 décembre 2010 un besoin d'autofinancement de 539 760,58 €, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation 2010.

### Section d'exploitation

• Résultat d'exploitation du budget 2009 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2010 : (4 564 307,37 € - 1 106 185,96 €)	3 458 121,41 €
• Résultat d'exploitation de l'exercice 2010	<u>263 630,25 €</u>
<b>Excédent de clôture 2010 :</b>	<b>3 721 751,66 €</b>

### Affectations :

• Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2010	<b>539 760,58 €</b>
• Excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2011	<b>3 181 991,08 €</b>

En section d'investissement, la somme de **2 370 000 €** sera affectée sur les lignes suivantes :

- 21.2115.8025-A 30300 : Acquisitions de terrain dans le cadre du Boulevard Diderot : **250 000 €**
- 21.21532.9003.30300 : Travaux annuels réseaux (rue de Trey) : **100 000 €**
- 23.2315.5765.30300 : Travaux espaces verts et enrobés bassin Léo Lagrange : **500 000 €**
- 23.2315.8025-A 30300 : Fouilles archéologiques Boulevard Diderot : **900 000 €**
- 23.2315.8025-L 30300 : Travaux de déviation des réseaux d'assainissement dans le cadre du tramway rue Tristan Bernard : **300 000 €**
- 23.2315.8025-M 30300 : Travaux de déviation des réseaux d'assainissement dans le cadre du tramway rue Carnot : **300 000 €**

- 23.2315.8025.36200 : Travaux divers liés au tramway : **20 000 €**

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation au budget annexe assainissement disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 811 991,08 €. Ce solde servira à la couverture d'éventuelles dépenses d'investissement au cours de l'exercice 2011.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les affectations proposées et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget annexe de l'Assainissement, tels que définis dans le tableau ci-après.

Imputations		Dépenses	Recettes
001/001 CS 36200	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		778 754,42
Autres réserves - Affectation partielle de l'excédent d'exploitation			
10/1068 CS 36200	Autofinancement des reports		539 760,58
10/1068 CS 36200	Autofinancement programme d'investissement 2011		2 370 000,00
21/2115 8025-A CS 30300	Terrains bâtis - Tramway	250 000,00	
21/21532 9003 CS 30300	Réseaux d'assainissement - Travaux annuels	100 000,00	
23/2315 5765 CS 30300	Installations, matériels et outillages techniques - Ouvrage dépollution Léo Lagrange	500 000,00	
23/2315 8025-A CS 30300	Installations, matériels et outillages techniques - Tramway Diderot	900 000,00	
23/2315 8025-L CS 30300	Installations, matériels et outillages techniques - Tramway Tristan Bernard	300 000,00	
23/2315 8025-M CS 30300	Installations, matériels et outillages techniques - Tramway Carnot	300 000,00	
23/2315 8025 CS 36200	Installations, matériels et outillages techniques - Tramway	20 000,00	
<b>Total investissement</b>		<b>2 370 000,00</b>	<b>3 688 515,00</b>
002/002 CS 36200	Résultat d'exploitation reporté		3 721 751,66
002/002 CS 36200	Affectation partielle de l'excédent au programme d'équipement 2010		- 539 760,58
002/002 CS 36200	Affectation partielle de l'excédent au programme d'équipement 2011		- 2 370 000,00
<b>Total fonctionnement</b>			<b>811 991,08</b>

**BUDGET ASSAINISSEMENT  
RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2010**

ASSAINISSEMENT	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2009 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2010 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2010 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2010
INVESTISSEMENT	2 033 426,04		- 1 254 671,62	778 754,42 (1)+(3)
EXPLOITATION	4 564 307,37	1 106 185,96	263 630,25	3 721 751,66 (1)-(2)+(3)
TOTAL	6 597 733,41	1 106 185,96	- 991 041,37	4 500 506,08

**RESULTAT DE L'EXERCICE 2010**

ASSAINISSEMENT		INVESTISSEMENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
<b>RECETTES</b>				
Prévisions budgétaires totales	A	10 459 228,96	9 741 988,00	20 201 216,96
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	6 874 966,47	9 749 803,36	16 624 769,83
Réduction de titres	C	0,00	355 287,82	355 287,82
Recettes nettes	D=B-C	6 874 966,47	9 394 515,54	16 269 482,01
Restes à réaliser	E	2 711 647,00		2 711 647,00
<b>DEPENSES</b>				
Autorisations budgétaires totales	F	12 492 655,00	10 765 778,00	23 258 433,00
Engagements	G	12 507 540,79	9 174 496,22	21 682 037,01
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	8 477 378,79	9 174 496,22	17 651 875,01
Annulation de mandats	I	347 740,70	43 610,93	391 351,63
Dépenses nettes	J=H-I	8 129 638,09	9 130 885,29	17 260 523,38
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H	4 030 162,00		4 030 162,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
Excédent	D-J		263 630,25	263 630,25
Déficit	J-D	- 1 254 671,62		- 1 254 671,62
<b>Restes à réaliser</b>				
Excédent	E-K			0,00
Déficit	K-E	- 1 318 515,00		- 1 318 515,00

«**M. Pascal BONNET** : Pour une explication de vote : on a voté un certain nombre de budgets annexes qui contribuent au développement de la Ville et à la beauté de la Ville. On s'est abstenu sur le Chauffage Urbain parce que c'est toujours un peu compliqué et sur l'Assainissement il y a quand même un certain nombre de travaux qui sont en rapport avec le tram, ce qui explique l'abstention.

**M. LE MAIRE** : Très bien».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (1 abstention) de la Commission n° 1 et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés [10 abstentions : 6 du Groupe UMP-NC (M. ROSSELOT, M. GIRERD, M. BONNET, M. OMOURI, M. SASSARD, Mme PEQUIGNOT), 2 du Groupe Centre Droit (Mme M. JEANNIN, Mme GELIN) et 2 du groupe MODEM (M. GONON, Mme FAIVRE-PETITJEAN)], décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 27 juin 2011.*